



Problème résiliation assurance auto

Par **brugevin**, le **10/09/2009** à **14:11**

Bonjour,

Je viens demander votre aide suite à la résiliation de mon assurance auto [...] qui ne s'est pas résiliée !

Je récapitule en essayant d'être claire et "assez" concise.

La date anniversaire de mon assurance était au 16 juillet 2009.

Aucune baisse n'était prévu à mon contrat alors que je n'ai eu aucun accident de ma responsabilité.

De plus, je me rend compte qu'il y a nettement moins cher ailleurs dans les mêmes conditions (tout risques).

J'envoie donc une lettre en recommandé avec accusé de réception dénonçant le contrat et demandant la résiliation.

Je reçois l'avis de réception chez moi puis, plus aucun signe de vie de mon assureur.

Avant le 16 juillet, un camion de pompier a causé un accident sur ma voiture et les réparations ont été effectuées après le passage d'un expert.

Mon ancienne assurance a dû prendre en charge ces réparations et lors de mon remboursement, elle a déduit la cotisation annuelle alors que j'avais résilié !

Elle nie la réception de mon courrier en recommandé avec accusé de réception et demande la photocopie de la lettre ainsi que de l'accusé de réception pour pouvoir "peut être" me rembourser et faire prendre effet à la résiliation...

Quels sont mes droits ?!

Je vous remercie

Par **cloclo7**, le **10/09/2009** à **14:14**

vous leur adressez une copie de la lettre de résiliation et la photocopie de l'accusé de réception

si vous n'avez plus de copie de la lettre vous en écrivez une autre si l'a compagnie vous accuse de faux demandez-leur de le prouver, ils ne pourront le prouver qu'en vous montrant le courrier qu'ils prétendent ne pas avoir reçu ...

Par **gege59**, le **13/09/2009** à **19:53**

c'est plus simple que ça : il me semble qu'une compagnie d'assurances n'a pas le droit de déduire une cotisation d'assurance d'un règlement de sinistre !
sauf accord entre les parties...

ici ce n'est pas le cas.

de plus, leur présenter l'original de votre accusé réception suffit (si possible biensur); et vous en profiter pour demander où est la personne dont la signature est apposée sur l'accusé réception, là ils ne pourront pas nier avoir eu votre lettre recommandée...